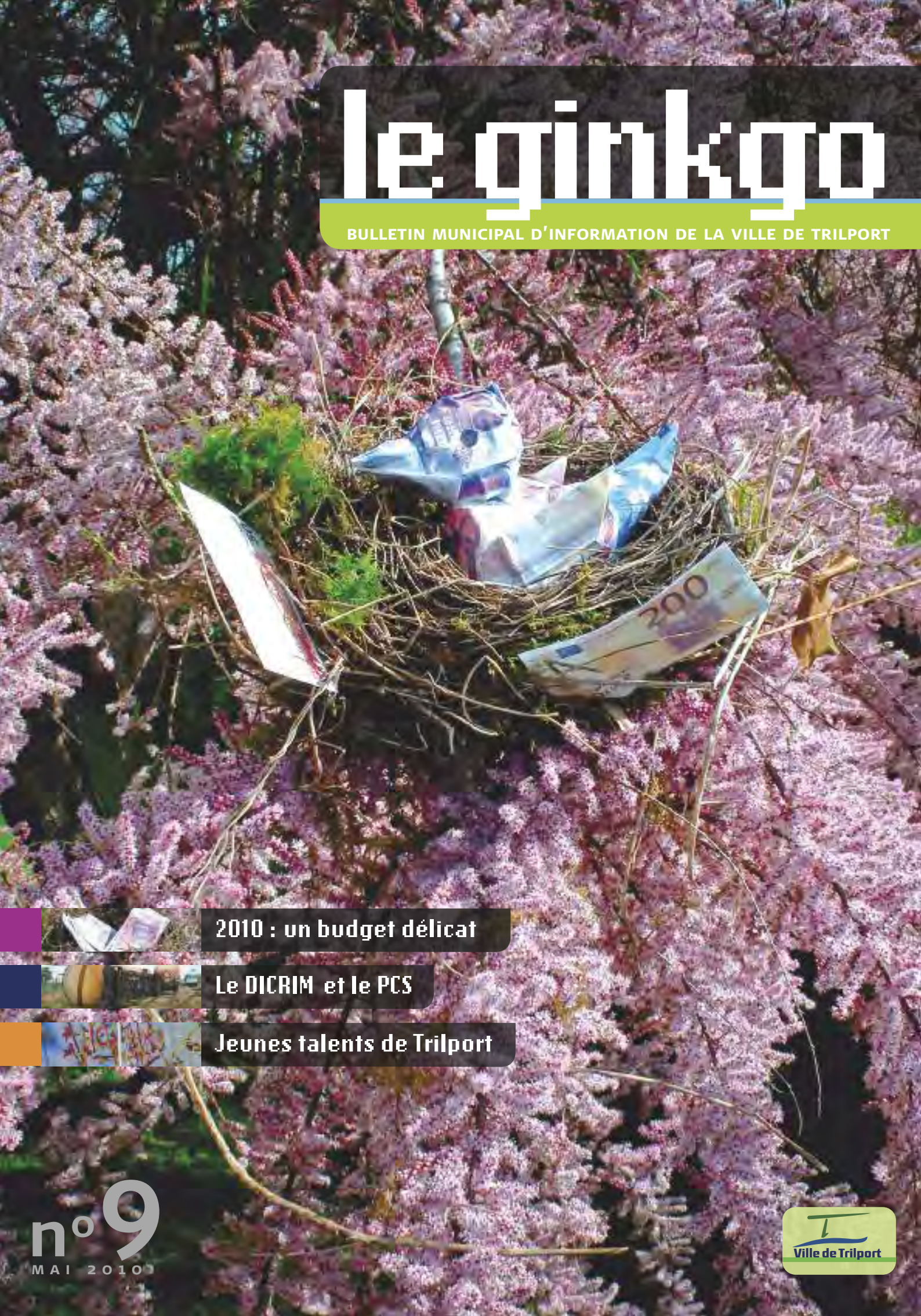


le ginkgo

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE TRILPORT



2010 : un budget délicat

Le DICRIM et le PCS

Jeunes talents de Trilport

n°9
MAI 2010





• Station essence
 24h/24h, 7j/7j

• Navette le mardi
 tous les 15 jours

Lundi au samedi : 9h - 20h - Dimanche : 9h - 12h30
 RN3 77470 TRILPORT - **01 64 34 30 30**



Électricité générale et industrielle
 Mise en conformité
Chauffage électrique
Installation - Dépannage
 10, rue d'Armentières - 77470 TRILPORT
 Tél. **01 64 33 08 75** - Fax : 01 64 33 37 03 - E-mail : michel.heneau@wanadoo.fr

Boulangerie Pâtisserie
Latour
 Fermé mercredi et jeudi
01 64 33 28 43
 15, RUE DU MARÉCHAL JOFFRE
 77470 TRILPORT



Masculin - Féminin - Junior
 COIFFURE - MANUCURE - MAQUILLAGE


 Mardi et mercredi 9h - 12h et 14h - 18h
 Jeudi 9h - 12h et 14h - 19h
 Vendredi 9h - 19h - Samedi 8h30 - 18h
 52, rue de Montceaux - 77470 TRILPORT
 Tél. : **01 64 33 08 90**



Depuis le 22 septembre dernier,
 Karine Bouillé vous accueille dans
 son nouveau magasin ATOL LES OPTICIENS.



Vous y découvrirez notamment la collection motifs
 et la nouvelle collection Adriana Karembeu, produits made in France,
 sans oublier l'offre d'UV, 2^e paire pour 1€ de plus

11 rue du Maréchal Joffre - TRILPORT - 01 60 61 28 34

LPVRD Terrassements
 Canalisations
 Démolition
Travaux Publics et Particuliers
 29, rue Lafayette - 77122 MONTHYON
 Tél. **01 64 34 66 14** - Fax : 01 64 36 19 94

Eléphant Bleu

**LAVAGE
 AUTO
 MOTO**
EN SELF-SERVICE
24h/24h - 7j/7j
 100, Avenue FOCH - MEAUX
 25, Avenue de la VICTOIRE - MEAUX


E. LECLERC
MEAUX-VICTOIRE
 en Français
HARD DISCOUNT se traduit


POMPES FUNEBRES - MARBRERIE
ACNM

 ORGANISATION DES OBSEQUES
 DEPLACEMENT A DOMICILE
 CONTRAT OBSEQUES
 (Capital Généré par AVIVA DIRECT)
 TRANSFERT FUNERARIUM
 TOUS TRAVAUX DE MARBRERIE
 TRANSPORT TOUTES DISTANCES
PERMANENCE 24H/24 7J/7
01.60.24.60.44
 SITE INTERNET: www.nf-acnm-meaux.com
 132, rue du Faubourg St Nicolas
 - 77100 MEAUX -
 Lundi au Vendredi 9h00 à 12h00
 et 14h30 à 18h00
 Samedi de 9h00 à 17h00


Bartholy
Coiffure
Salon de coiffure mixte
 Maroquinerie - Bijoux
01 64 33 20 60
 14, rue du Maréchal Joffre - 77470 TRILPORT



Attention à l'« effet de ciseau » !

Le budget 2010 présente une particularité dont nous nous serions bien passés : la baisse inédite des dotations de l'état* qui, conjuguée à l'effondrement des droits de mutation*, se traduit par une diminution sensible de nos recettes. Trilport est victime, comme beaucoup de collectivités, d'un « effet de ciseau » : diminution des recettes d'un côté et augmentation des dépenses* de l'autre suivant l'inflation.

Si la qualité de notre gestion permet heureusement une certaine latitude, ce nouveau contexte nous impose de réagir. Nous voici face à deux scénarii possibles : soit la situation actuelle est exceptionnelle (crise), soit au contraire il s'agit d'une tendance de fond. Dans le doute, nous ne pouvons pas rester passifs.

J'ai conscience de la situation économique et budgétaire difficile de notre pays, je regrette cependant les avantages gouvernementaux accordés à quelques privilégiés (bouclier fiscal, niches fiscales...) au détriment de la majorité des Français et des collectivités locales. Ces dernières sont, non seulement un acteur économique majeur qui fait travailler nombre d'entreprises, mais elles agissent chaque jour au service de leurs concitoyens. À Trilport, les dépenses ont toujours été engagées dans un souci de rigueur budgétaire ; il nous faut faire cependant davantage afin d'éviter tout dérapage des impôts locaux. Cet effort affectera nécessairement la qualité de certains de nos services : il nous faut faire des choix ! À l'inverse de l'État, nous ne pouvons pas vivre au-dessus de nos moyens !

Chacun doit comprendre aujourd'hui qu'il faut arrêter d'exiger des communes l'impossible : tout a un prix ! ■

*Voir le dossier pages suivantes.

SOMMAIRE

Dossier

PLU : dernières longueurs 4

Ça se passe à Trilport

La vie de la cité 8

Information

Le DICRIM et le PCS 10

En bref 10

Cultures

Les jeunes talents 2010 s'exposent 12

Tribune politique 13

La ville pratique

Infos pratiques 14

Le Ginkgo est une publication de la ville de Trilport.

Isnn en cours - Tirage : 2 000 exemplaires

Directeur de la publication : Jean Michel Morer

Rédacteur en chef : Michel Éberhart

Comité de rédaction : Geneviève Leguay, Manuel Mèze

Françoise Vasselon, Roselyne Walger.

Editing et collaboration photographique : Pascal Haquette

Conception et réalisation : Michel Delon, www.concordances.net

Impression : Point 44 à Champigny (94)

Imprimé avec des encres végétales

sur papiers issus de forêts gérées.

IMPRIM'VERT®





2010 : un budget délicat

C'est une première : en 2010, les recettes de la commune seront en baisse. Cette situation, associée à la reprise de l'inflation et à l'augmentation des charges, place ce budget dans un contexte inédit. État des lieux...

— Deux baisses significatives sont à l'origine de la diminution des recettes 2010 ; elles concernent les droits de mutation et les dotations de l'État :

- Les droits de mutation dépendent du marché immobilier dans le département. Ils sont exigés par l'Administration fiscale lors de la transmission du bien d'un patrimoine (certaines ventes restant cependant soumises à la TVA et non aux droits d'enregistrement). Le montant de ces droits est divisé en plusieurs parties (État, département et commune du lieu de situation du bien). Pour exemple, la commune avait touché 242 000 € en 2008, 142 383 € en 2009 et ce ne sont plus que 98 000 € qui sont attendus pour 2010, soit une baisse de plus de 60 % (près de 150 000 € de moins pour notre budget) en trois ans ! Une conséquence directe de la crise qu'a subie ce secteur d'activité. Heureusement, la tendance actuelle semble être à la reprise.
- Les dotations de l'État sont de trois natures : dotation globale de fonctionnement, dotation de solidarité rurale et dotation nationale de péréquation (voir encadré). Pour 2010, l'État, d'une part, n'a pas répercuté l'inflation, et d'autre part diminué les dotations attribuées à la commune de 5 % (soit près de 40 000 euros de moins sur le budget) par rapport à 2009 ! Une baisse inattendue et difficilement explicable, lorsqu'on sait

que dans le même temps le nombre de Trilportais a augmenté et que l'État exige toujours davantage d'investissements de la commune, notamment avec l'application de la loi SRU.

En parallèle, le coût de la vie repart à la hausse (augmentation de 9 % du prix du gaz entre autre) impactant de plein fouet les budgets des collectivités locales. L'Association des maires de France calcule, chaque année, un indice d'augmentation des prix afin d'évaluer l'inflation réelle subie par les collectivités selon la nature de leurs dépenses. Depuis sa création, cet indice a toujours évolué à un rythme plus soutenu que celui de l'inflation, intégrant notamment les augmentations de charges de personnel. Il devrait atteindre pour 2010 près de 3 %, au lieu des 1,6 % prévus par l'INSEE.

La hausse des dépenses d'une commune dépend également d'autres acteurs. Le plus important étant l'État, lequel opère des transferts de compétences, impose la mise en place de nouvelles normes administratives ou techniques (accessibilité, Grenelle 2...) se traduisant par de nouvelles charges et inflige des pénalités (prélèvement SRU).

La dépense publique à Trilport est depuis longtemps maîtrisée (cf. graphique page suivante). Cependant, le nouveau contexte financier (diminution des recettes doublée d'une augmentation des dépenses) exige une

réflexion appropriée afin d'éviter de mettre la commune en difficulté dans un avenir plus ou moins proche, si cette tendance persistait.

Pour ce faire, deux alternatives sont applicables :

- recourir à la fiscalité pour combler le manque à gagner,
- réduire de manière drastique les dépenses, quitte à peser sur la qualité des services.

La situation budgétaire et financière de la commune étant saine, ce débat de fond peut être mené en toute sérénité : en effet, à tout point de vue, qu'il s'agisse des dépenses de fonctionnement, des charges de personnels, de l'annuité de la dette, Trilport se situe en deçà de la moyenne des villes de même importance en Ile-de-France.

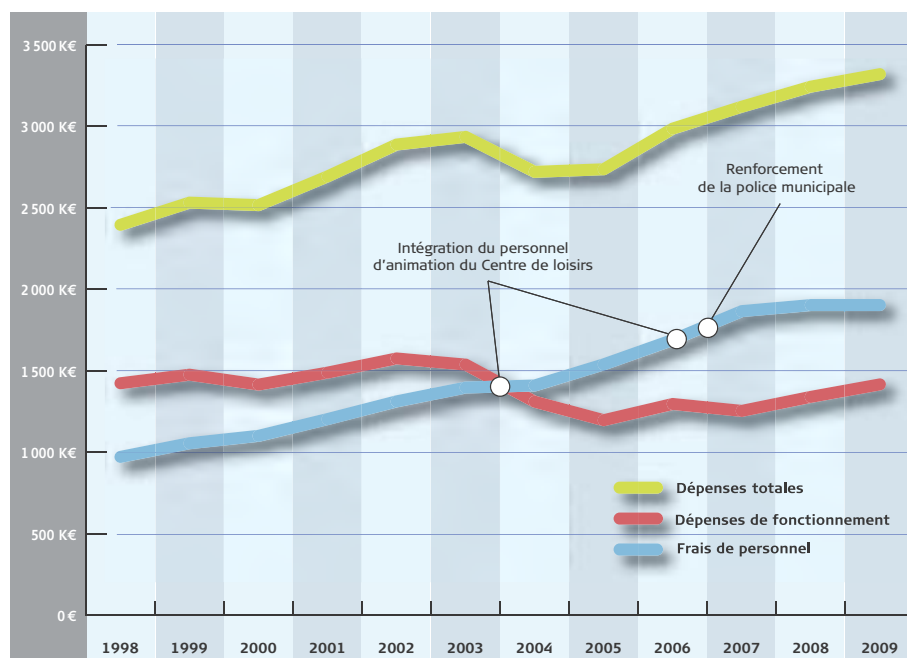
Au final, les décisions votées par le conseil municipal sont un mixage des deux possibilités d'équilibrage du budget. Celui-ci a voté une revalorisation des taux, correspondant à 2,25 % d'augmentation de la part communale, permettant tout juste de compenser la baisse des dotations décidée par le gouvernement (40 000 euros). Cette augmentation modérée se veut respectueuse des difficultés rencontrées par trop de Trilportais mais permet de leur garantir une continuité de la qualité des services (cantine, garderie, centre de loisirs...) en espérant que la situation actuelle ne soit que passagère.

Le maire a demandé à tous ses services d'étudier un plan d'économie (gels de certains travaux ou achats, baisse de subventions...) afin de participer à l'effort commun.

Dans l'immédiat, et devant le caractère incompréhensible de la baisse des dotations de l'État, source de difficultés pour le budget communal, lors du conseil du 9 avril 2010, le groupe majoritaire a soumis au vote une motion demandant les raisons de la baisse des dotations subie par la commune en 2010 :

«Le conseil municipal de la ville de Trilport s'inquiète d'une situation qui met en péril les finances communales et demande à ce que soient précisés les critères d'attribution des différentes dotations. D'autant que le ratio moyen pour les communes de la même strate fait état d'une Dotation globale de fonctionnement nettement supérieure à celle allouée à notre commune, malgré notre nombre d'habitants, proche des 5 000 (4 902 habitants).» Le conseil municipal déplore également «que les données relatives à ces dotations ne soient connues qu'à la fin du mois de mars, ce qui nuit à la sérénité de la préparation du budget, notamment et surtout lorsque ces dotations diminuent sensiblement».

Cette motion a été adoptée par 22 voix pour et 5 refus de vote ■



Une situation saine

Tableau de l'évolution des dépenses de 1998 à 2009

REMARQUE 1

Le montant des dépenses de fonctionnement (hors charges de personnel) a diminué entre 2009 (1 416 562 €) et 1998 (1 423 697 €) et ce, malgré l'inflation, la création de nouveaux services et l'augmentation de population.

REMARQUE 2

L'augmentation des charges de personnel, s'explique notamment par la création et la montée en puissance de la police municipale, du secteur jeunesse (Centre de loisirs, péri-scolaire, action jeunesse). Signalons que Trilport est avec Meaux, la seule commune de l'agglomération à avoir développé ce service en son sein.

REMARQUE 3

Le ratio des dépenses totales de fonctionnement, s'élève pour Trilport à 773 € par habitant (736 € si l'on prend en compte la population réelle). Il est par contre de 810 € en moyenne pour les communes de 3 500 à 5 000 habitants, et de 951 € pour les communes de plus de 5 000 habitants. Toutes ne proposent pourtant pas autant de services que notre commune.

Le budget 2010 en chiffres

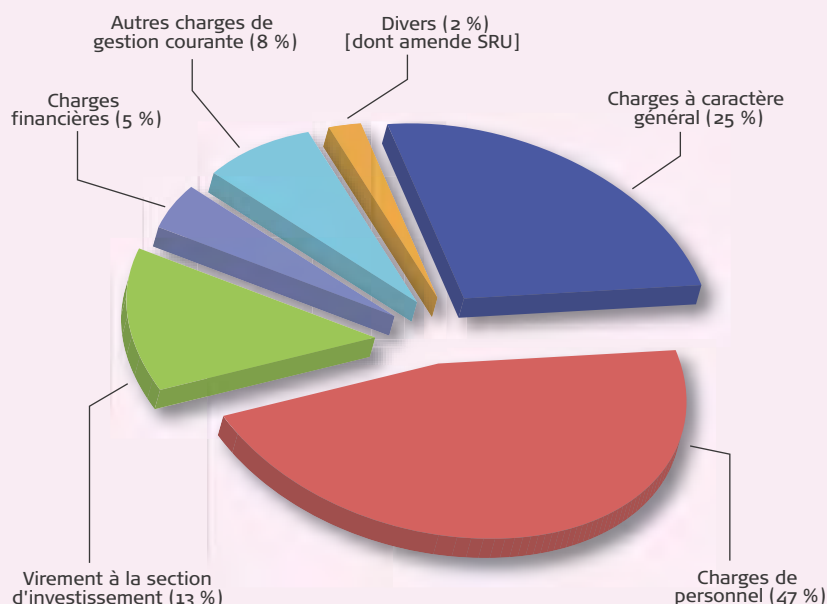
Le projet de budget 2010 voté par le Conseil municipal a arrêté les objectifs suivants :

- Pour la section de fonctionnement : 4 415 728 €
- Pour la section d'investissement : 2 664 329 €
(1% d'impôts représentant 17 700 euros)

Le budget de fonctionnement

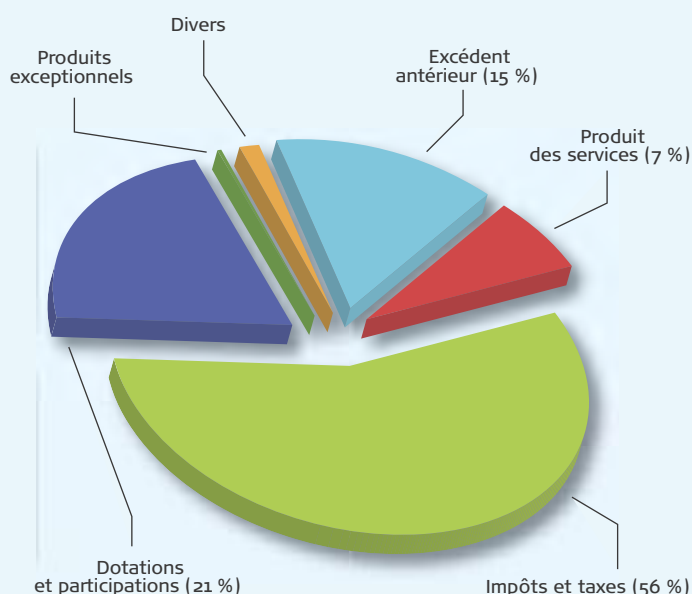
- **Charges à caractère général** : dépenses liées à la gestion de l'énergie et des fluides, à l'entretien des bâtiments municipaux, de la voirie, à la maintenance, à l'assurance...
- **Virement à la section d'investissement**. C'est la part du budget de fonctionnement prévue pour alimenter le budget d'investissement : que ce soit pour rembourser les emprunts (le capital) ce qui représente cette année 241 995 € hors remboursement portage, soit tout simplement pour financer des équipements pour la commune.
- **Charges financières** : intérêts des emprunts de la commune
- **Autres charges de gestion courante** : subventions aux associations ou organismes...
- **Divers** : notamment le prélèvement lié à l'application de l'article 55 de la loi SRU et à notre manque de logements sociaux, qui s'élèvera à près de 50 000 euros cette année.

Dépenses principales



Recettes principales

- **Excédent antérieur** : report du résultat de gestion (perte ou bénéficière) des années antérieures. Il démontre la qualité de la gestion municipale.
- **Produit des services** : recettes liées à la vente de services effectués par la commune (secteur périscolaire notamment...)
- **Impôts et taxes** : cela représente le produit des impôts touchés par la commune : les trois taxes (habitation, foncier et non bâti), les droits de mutation, et la Dotation de solidarité communautaire...
- **Dotations et participations** : l'ensemble des subventions touchées, les dotations d'État, le remboursement de certains dispositifs (exemple : les 5 contrats aidés embauchés par la commune pour un an, qui apparaissent dans les dépenses sur le poste des charges de personnel).



Le budget d'investissement

Concernant l'investissement, pas de difficulté majeure, ce budget atteint 2 664 329 €, la commune disposant de recettes attendues et importantes liées à la TVA acquittée notamment sur les réalisations du Contrat régional (réalisation du gymnase).

Principales ressources attendues

- **Subventions** : 1 145 482 €, elles financeront une grande partie des dépenses effectuées cette année (voir plus loin)
- **Fonds propres** : 944 847 €, autofinancement des investissements réalisés par la commune (dont amortissements)
- **Fonds de compensation de la TVA** : 400 000 € (la commune récupérant 15,48 % sur les dépenses d'investissements effectuées deux ans auparavant)

Principales dépenses projetées

- **Aménagements portant sur la Charmoye** (cour, clôture et environnement), mettant un point final au Contrat régional et au dispositif CONTACT du département : 465 244 €
- **Etudes liées à la création de l'éco-quartier** : 258 685 €, Ces deux dépenses sont subventionnées à 80 % principalement par la région (Contrat régional, dispositif des « Nouveaux Quartiers Urbains »),
- **Remboursement de la dette en capital** : 356 995 €, comprenant le portage financier consécutif à des acquisitions d'immeubles liées à la création de logements sociaux (loi SRU),

Autres dépenses prévues

- **aménagements de voirie** (sécurisation ou accessibilité)
- **remplacement de véhicules** « en fin de course » pour les services techniques,
- poursuite du programme de **rénovation de l'éclairage public**,
- installation de l'**escalier du gymnase**...

Un ensemble de dépenses font l'objet de demandes de subventions et ne seront lancées qu'après leur obtention :

- rénovation totale du toit de la Mairie,
- refonte du site internet,
- installation de vidéo surveillance dans le complexe de la Noyerie,
- acquisitions liées à la création de jardins familiaux...

INFOS +

Trilport par rapport aux villes de même importance (en IDF)

Trilport avec ses 4 902 habitants (chiffre officiel) se trouve en limite de strate des communes de 3 500 à 5 000 habitants. Deux constats s'imposent : la faiblesse des ressources et la bonne maîtrise des dépenses. Néanmoins, la diminution des recettes enregistrée cette année met en difficulté les finances communales.

Dotation globale de fonctionnement par habitant

- **TRILPORT** > 150 €/habitant - 142,80 € (population réelle)
 - Moyenne des communes de 3 500 à 5 000 habitants : 189 €/habitant (- 39 €)
 - Moyenne des communes de plus de 5 000 habitants : 205 €/habitant (- 55 €)

Dépenses de fonctionnement

- **TRILPORT** > 736 €/habitant
 - Moyenne des communes de 3 500 à 5 000 habitants : 810 €/habitant (- 74 €)
 - Moyenne des communes de plus de 5 000 habitants : 951 €/habitant (- 215 €)

Charges de personnel

- **TRILPORT** > 379 €/habitant
 - Moyenne des communes de 3 500 à 5 000 habitants : 377 €/habitant (+ 2 €)
 - Moyenne des communes de plus de 5 000 habitants : 471 €/habitant (- 92 €)

Produits de fonctionnement

- **TRILPORT** > 792 €/habitant
 - Moyenne des communes de 3 500 à 5 000 habitants : 934 €/habitant (- 179 €)
 - Moyenne des communes de plus de 5 000 habitants : 1 071 €/habitant (- 279 €)

Annuité de la dette

- **TRILPORT** > 100 €/habitant
 - Moyenne des communes de 3 500 à 5 000 habitants : 112 €/habitant (- 12 €)
 - Moyenne des communes de plus de 5 000 habitants : 118 €/habitant (- 18 €)

Rappel des taux d'impositions

- **TAXE D'HABITATION** > 15,86 %
- **TAXE FONCIÈRE** > 21,65 %
- **TAXE FONCIÈRE NON BÂTI** > 68,32 %

Michel Vallier Conseiller général honoraire

Le préfet de Seine-et-Marne vient de nommer Michel Vallier conseiller général honoraire. Maire de Trilport pendant plus de 25 ans, conseiller général du canton de Meaux Sud de 1976 à 2008, avec la discrétion qui est sienne et toute sa conviction, il a mené une longue carrière d' élu engagé auprès des Seine-et-Marnais ■



Comédie musicale au Centre de Loisirs

Parents et familles des jeunes Trilportais inscrits au Centre de Loisirs n'ont pas regretté d'avoir répondu en foule à l'invitation lancée pour le mercredi 14 avril ; et si le spectacle musical, puisant son inspiration dans «Starmania», a permis aux jeunes de montrer leurs talents grâce aux danses et aux «tubes» chantés sans trac, il a fait revivre aux aînés leurs années 80... Applaudissements nourris et rafraîchissements ont clos cette sympathique manifestation ■

Ça se passe à Trilport



À la recherche des œufs perdus

Le samedi 17 avril, le service Jeunesse et les bénévoles ont proposé diverses activités aux jeunes Trilportais. Dans le parc de la villa Bia, les petits gourmands ont rempli d'œufs retrouvés le panier confectionné avec les animatrices du Centre de loisirs. Les «primaires» ont conquis les leurs à la kermesse installée dans le parc Ponton d'Amécourt, où gâteaux, boissons et friandises étaient vendus par les ados de l'Action Jeunesse pour Haïti. Et tous ont pris d'assaut les diverses structures, gonflées pour la journée sur les pelouses préalablement «décrottées» ■

Le Grand chelem du XV de France, on y était...

L'association Bougeons-Nous a organisé un déplacement en car au Stade de France le 14 mars dernier pour assister au match de rugby du tournoi des VI nations entre la France et l'Italie. Après une partie disputée et largement à l'avantage de nos joueurs, c'est sur un score sans appel de 46 à 20 que les Bleus se sont imposés avant de remporter brillamment le grand chelem la semaine suivante contre les Anglais! ■



Le collège de Trilport lance son 1^{er} Forum des métiers et des formations

— Ce forum s'est tenu le 13 mars 2010 et visait à présenter un éventail de métiers et formations (métiers de bouche, du bâtiment, de l'éducation, de la santé, de l'esthétique, de la police et des transports) aux élèves de 4^e et 3^e, afin de les aider à s'orienter dans leurs parcours scolaires et professionnels futurs. Une première réussie, puisque de nombreux parents d'élèves et professionnels sont venus parler de leurs métiers. Les établissements scolaires (lycées et CFA) ainsi que le CIO de Meaux ont indiqué les formations disponibles sur le secteur. La particularité de ce forum réside dans son organisation. Sous la houlette de leurs professeurs, Mmes Lance et Pane, les élèves de la classe de DP3 ont assuré l'ensemble de la préparation et le bon déroulement de cette matinée (envoi de courriers, confection de panneaux, contacts sur internet, accueil et orientation des visiteurs). À l'issue de cette matinée, Mme Lepère, principale du collège, a remercié élèves, professeurs et participants pour leur contribution à la réussite de ce forum. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'an prochain ■



Réception de la troupe Roméo et Juliette au centre artistique

— Le 22 mars dernier, à la grande joie des élèves de l'école de chant du centre artistique de Trilport, leur professeur Stéphane Métro et quelques membres de la comédie musicale *Roméo et Juliette* sont venus leur rendre une visite surprise. Ce fut l'occasion pour la municipalité de remercier cet artiste qui, malgré un emploi du temps de plus en plus chargé, trouve encore du temps pour se consacrer au centre artistique. Merci Stéphane ■

Deux jeunes Trilportais à l'honneur !

— Lundi 12 avril dernier, le centre de formation «Métiers et Artisanats» de Meaux a dévoilé son palmarès seine-et-marnais 2009 des meilleurs apprentis et stagiaires de la formation professionnelle. À cette occasion, deux jeunes Trilportais ont été honorés d'un laurier d'argent : Pierre Villette dans la catégorie «Alimentation - Boucherie» et André Chabanyuk en «Préparation et réalisation d'ouvrages électriques». La municipalité a assisté à cette cérémonie et adresse toutes ses félicitations aux jeunes récompensés ■



Le DICRIM et le PCS

Ces deux documents sont très importants pour la prévention et la sauvegarde d'une commune face aux risques majeurs. Explications

— L'information des citoyens sur les risques naturels et technologiques majeurs est un droit inscrit dans le code de l'environnement depuis 2005. Chacun doit aujourd'hui connaître les dangers auxquels il est exposé, les dommages prévisibles, les mesures préventives et les moyens de protection à mettre en œuvre. Ces informations sont portées à la connaissance des citoyens au travers du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). En parallèle, chaque municipalité doit se doter d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), lui permettant de faire face à un évènement menaçant la sécurité civile.

Le DICRIM : un document d'information pour la population

Il contient quatre sortes d'informations : la connaissance des risques majeurs naturels et technologiques sur le territoire, les mesures permanentes prises par la commune, les mesures de sauvegarde à respecter en cas de danger et enfin le plan d'affichage de ces consignes.

Les principaux risques naturels sont les inondations, les évènements climatiques exceptionnels (tempête...) et les mouvements de terrain. Les risques technologiques sont liés aux risques industriels (usines «Seveso») et nucléaires. Dans ce document, chacun de ces risques fait l'objet d'une description, d'un historique des évènements, d'une présen-

tation des dispositifs d'alerte et de prévention incluant les consignes et réflexes à acquérir pour faire face au danger.

Le PCS : un maillon local de l'organisation de la sécurité civile

La commune étant le premier niveau d'organisation pour faire face à un évènement, le PCS est l'outil opérationnel qui lui permettra d'identifier les principales fonctions et missions, de se former, de s'entraîner pour faire face à toute situation, même s'il n'a pas l'ambition de tout prévoir. Pendant la phase d'urgence, le PCS mobilise les ressources de la commune pour assurer l'alerte et l'information, l'appui aux services de secours (sapeurs pompiers, SAMU, SMUR...), l'assistance et le soutien à la population.

Où en est la commune de Trilport ?

Comme de nombreuses communes, Trilport est soumis à des risques majeurs et doit, par conséquent, élaborer un DICRIM et un PCS adaptés à ses moyens et à son territoire. Ainsi s'est réuni dès 2009 un comité de pilotage composé d'élus de Trilport et de Fublaines et de représentants de l'État et de la DDEA. Aujourd'hui, les documents sont en cours de finalisation et seront prochainement validés par le maire. Enfin, conformément à la réglementation, le PCS sera présenté à l'équipe municipale et le DICRIM à la population. ■

EN BREF

Médiateur de la République

M. Alain Valtier, délégué du médiateur de la République est à votre disposition pour vous aider à résoudre vos litiges avec l'administration publique (fiscalité, assurance maladie, retraite, chômage, éducation, contraventions...). Rendez-vous possible le lundi matin à sa permanence de la préfecture de Meaux au 0160 09 83 88

Communiqué de la caisse d'assurance maladie de Seine-et-Marne

Si vous avez été victime d'un accident ou d'une blessure causée par un tiers (accident de la voie publique, morsure d'animal...), faites-le savoir à la caisse d'assurance maladie de Seine-et-Marne :

- Soit en ligne sur www.ameli.fr, rubrique «votre caisse»
- Soit par courrier postal à adresser à :
CAPM de Seine-et-Marne, Service contentieux,
77605 Marne-la-Vallée Cedex 03
- Soit par téléphone au 3646
(prix d'un appel local depuis un poste fixe).

Inscriptions aux écoles pour la rentrée 2010-2011

L'inscription des enfants pour la prochaine rentrée de septembre se fera comme suit :

- **Maternelle Jacques-Prévert** : les vendredi 28 mai et 04 juin de 14h à 15h30 pour les enfants nés en 2007 ou sur rendez-vous au 0164347709
- **École élémentaire Jacques-Prévert** : les lundis et vendredis de 8h30 à 16h30 ou sur rendez-vous au 0164331110. Attention, la date limite est fixée au 14 juin.
- **École de la Charmoye** : tous les vendredis de 9h00 à 16h00 ou sur rendez-vous au 0164347212.

Enquête publique

L'enquête publique, relative au classement dans le domaine public des parties communes des résidences de la Faussette, et des Vergers et du lotissement du Jeu d'arc se déroulera du 29 mai au 12 juin. Un dossier et un registre d'enquête seront mis à la disposition du public (Mairie de Trilport) qui pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouvertures : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, le samedi de 9 h à 12 h.

Résultats des élections régionales du 13 mars 2010

	TRILPORT	SEINE-ET-MARNE	RÉGION
Changer pour mieux vivre en Ile-de-France (Valérie Pécresse)	654 39,76 %	151 253 44,21 %	1 314 580 43,31 %
Huchon 2010, la gauche pour l'Ile-de-France (Jean-Paul Huchon)	991 60,24 %	190 846 voix 55,79 %	1 720 644 56,69 %
Abstention	1 779 50,71 %	449 709 55,35 %	3 575 691 52,86 %

INFOS + écologie

Fleurissement 2010

Comme chaque année, la commune de Trilport s'inscrit aux concours départemental et régional des villes et villages fleuris.

Le concours régional juge la qualité des espaces verts municipaux tandis que le concours départemental est destiné à récompenser les plus beaux jardins des particuliers.

Le jury communal passera tout début juillet. Les « mains vertes » qui le souhaitent peuvent s'inscrire en mairie ou par téléphone au 01 60 09 79 30 avant le 31 mai.

Petite enfance

Merci aux 44 familles qui ont participé activement au travail de réflexion autour de la petite enfance en répondant au questionnaire joint au *Ginkgo 8*. Il est en cours de dépouillement et d'analyse avec l'aide de nos partenaires MSA et CAF afin de trouver des solutions au plus près des besoins de chacun.

En parallèle et en attente de l'avancée du dossier, les assistantes maternelles se sont regroupées en association.

Pour tout renseignement, s'adresser à Mme Mondelli, présidente de l'association Zébulons au 06 84 93 37 08 ou par mail : zebulons77@orange.fr

Appel à volontaires

Philippe Cojean, président de l'UST Cyclisme de Trilport, recherche des volontaires pour participer à la mise en sécurité des carrefours pendant la course cycliste du « Prix de l'OMSLC » qui aura lieu l'après-midi du 06 juin.

Contact au 06 30 54 36 82



Les Jeunes Talents 2010 s'exposent

Le public a afflué les 27 et 28 mars à la salle Saint-Exupéry pour la 4^e édition consécutive de la manifestation « Jeunes Talents Trilport ».

— Peintres, graphistes, photographes, vidéographe, tailleur de pierre, soit 16 jeunes artistes, se sont mobilisés pour installer chacun une scénographie avec un message personnel accompagnant leurs créations exposées sur le thème de la liberté d'expression.

C'est cela qui fait de cette manifestation un événement original, ce qu'ont bien compris les sponsors locaux et les nombreux visiteurs qui se sont succédé.

Autre originalité : un parrainage reconnu ; cette année, Caroline Pinet, venue en voisine de son atelier de Montceaux, a accepté cet honneur ; à côté des graffeurs animant sous un barnum les vieux panneaux électoraux, elle a peuplé le parc de la villa Bia de ses « drôles » : créatures de branchages peints aux têtes de plâtre colorées. Le lundi suivant a été un autre temps fort puisque l'exposition a reçu la visite de 4 classes de l'école J. Prévert. Le contact entre les enfants et les artistes, déjà pris la veille à l'atelier dessin, a été remarquable. Après des jeux appropriés à leur âge, les élèves ont dialogué avec un photographe, un peintre et le tail-

leur de pierre, s'étonnant de tout et manifestement conquis : « j'ai adoré l'expo, j'aurais pu rester des heures ». Ils se sont rassemblés devant le « Baillon rouge » et l'arbre de la Liberté, dont Caroline Pinet leur a expliqué la symbolique, en rapport avec le thème de l'exposition.

Bravo à Estelle Aubert, employée en contrat d'aide à l'emploi, organisatrice de ces journées.

Relevé sur le livre d'or : « *Merci à tous de nous avoir fait partager votre univers au travers de vos œuvres. Votre sensibilité est émouvante...sans vous, où serait la liberté? Il n'y a pas que les mots... la preuve : elle se regarde.* » ■



Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, issu de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, cet espace "Tribune politique" est réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale.

Les textes publiés dans cette Tribune politique n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Trilport Ensemble Demain

Ceci devrait être un espace réservé à l'expression des seuls conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale, conformément à la législation en vigueur.

Par courrier date du 15 février 2010, nous avons interpellé le maire en lui demandant de respecter la loi et donc nos droits, courrier reste définitivement sans réponse comme à l'accoutumée.

Nous saisissons le tribunal administratif de Melun sur cette question, afin que les droits des Élus minoritaires soient respectés à Trilport.

En conséquence, les élus du groupe Trilport Ensemble Demain, dans l'attente d'une décision de justice, ne s'exprimeront plus dans le bulletin municipal sous sa forme actuelle.

Stéphane VALDENEU - Sébastien CHIMOT - Jean-Luc BORDERELLE
Groupe Trilport Ensemble Demain

Tribune politique

Agir que pour Trilport

Trilportaises, Trilportais, à vos chèquiers !

Comme je l'avais annoncé la Municipalité fait une nouvelle fois appel à l'augmentation des taxes de plus 3,45 % afin d'équilibrer le budget 2010. En trois ans, la Majorité Municipale aura augmenté la pression fiscale des Trilportaises et des Trilportais de plus 14,15 %. Le Maire justifie cette revalorisation par la baisse des dotations de l'État de 36 655 € pour cette année. C'est regrettable, mais c'est loin d'être insurmontable pour notre budget contrairement à ce qu'a annoncé Monsieur Le Maire en qualifiant le budget 2010 de «Budget de crise». Cette somme représente 0,83 % de nos dépenses de fonctionnement qui s'élève à 4415728 € en augmentation de plus de 30 % par rapport à 2009. Le fait est que si les taux augmentent c'est bien parce que les dépenses augmentent. Lors de la commission finance du lundi 29 mars, il nous aurait été facile de trouver des économies. D'ailleurs plusieurs pistes ont été évoquées mais qui elles ont reçu une fin de non-recevoir ! Ce qui aurait permis de ne pas avoir recours à une hausse de nos impôts Les années passent et malheureusement se ressemblent car nous sommes loin d'une rigueur budgétaire que la Majorité Municipale tente de nous démontrer à chaque vote des budgets.

Véronique CLERICI/Eric KRAEMER <http://ekraemer.e-monsite.com>

Infos utiles

Horaires et jours d'ouverture des services de la Mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 12h00.

Tél. : 01 60 09 79 30 • Fax : 01 64 35 04 31

Mèl : mairie@trilport.fr

Collecte des déchets

- Ordures ménagères : lundi et jeudi,
- Collecte sélective (bacs bleus) : lundi

Les déchets verts

Collecte chaque mardi.

Rappel : les sacs ne doivent contenir que des déchets verts (exit le plastique et autre...) et ne doivent pas être totalement fermés afin qu'un contrôle puisse être exercé sur le contenu.

Ramassage des «extra-ménagères»

Les collectes ont lieu le matin à partir de 6 heures, il est donc impératif de sortir sur le trottoir ces gros encombrants au plus tôt dans la soirée qui précède la collecte.

- Mercredi 30 juin 2010
- Mercredi 20 octobre 2010

Rappel : ne sont pas collectés

- Les **DTOD** (déchets dangereux des ménages) : bouteilles de gaz, peintures, piles, réfrigérateurs...,
- La **ferraille**,
- Les **DEEE** (déchets d'équipements électriques et électroniques) : téléviseur, écran d'ordinateur...,
- Les **DIS** (déchets industriels spéciaux) : solvants, colles, goudrons...,
- Les **déchets inertes** : gravats de démolitions, équipements sanitaires : portes, fenêtres, éviers...,
- La **vitrierie**.

Pour les objets non collectés : s'adresser à la déchetterie de la zone industrielle de Meaux.

Dates à retenir

- **28 mai** > **Conseil municipal**
avec pour thème essentiel « L'eau et l'assainissement »
- **5 juin** > **Fête de la Marne**
- **6 juin** > **Marché «Terroir et tradition»**
place de la Mairie de 9 h à 13 h
- **12-13 juin** > **Brocante du Comité des fêtes**
- **21 juin** > **Fête de la musique** avec la chorale de Meaux
« Coup de chœurs » au stade de la Noyerie à 21h30
- **26 juin** > **Brocante et concerts Iron Motor**
place de la salle des fêtes à partir de 7 h
Concerts à partir de 21 h, salle des fêtes
- **3 juillet** > **Fête communale de Trilport**
4 juillet Parc Ponton d'Amécourt et place des fêtes

3915 Numéro national des pharmacies de garde

Composer le « 3915 » puis indiquer son code postal ou le nom de sa commune.

Espace services

Le Point Emploi : un service de proximité

Suite à une convention passée en 2007 avec l'ANPE et à la qualification de la personne accueillante, le Point Emploi, situé derrière la mairie vous conseille pour la constitution d'un CV et d'une lettre de motivation et met à votre disposition documentations, connexion Internet, téléphone, photocopieuse. Plus de 130 personnes ont déjà bénéficié de ce service.

Jours et heures d'ouverture : les lundis et mardis de 9h à 12h hors grandes vacances scolaires.
S'adresser à la mairie pour plus de renseignements.

AVIMEJ

Aide aux victimes d'infractions pénales et aide à l'accès au droit

Permanences : Le 1^{er} et 3^e lundi du mois, uniquement sur rendez-vous

L'agenda du maire [extraits]

Mars

- Participation à la réunion du Club opérationnel des éco-quartiers au ministère de l'Environnement au titre de l'atelier concernant le pilotage d'un éco-quartier.
- Rencontre avec les responsables de la SNCF afin de négocier la reprise de l'avenue de la Gare par la commune au titre du Pôle gare.
- Réunion avec les personnes publiques associées (acteurs institutionnels : CAUE, Région, Département, Communauté d'agglomération, CCI, Chambre d'agriculture, SNCF...) dans le cadre de la concertation initiée autour du Plan local d'urbanisme.
- Audition d'une délégation du Syndicat mixte d'énergie en réseaux de Seine-et-Marne, en vue d'une adhésion éventuelle de la commune
- Entrevue avec la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) afin d'envisager des acquisitions foncières liées à la création de jardins familiaux, au titre de l'éco-quartier.
- Participation aux ateliers du Plan local de déplacement de la Communauté d'agglomération.

Avril

- Participation au Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (ou CODERST) à la Préfecture de Seine-et-Marne, dans le cadre d'une action engagée contre une entreprise pour des atteintes à la préservation de l'environnement.
- Entrevue avec les représentants régionaux de Réseau de transport d'électricité RTE, au sujet de la problématique sanitaire liée à la présence des lignes à haute tension traversant la commune et de la nécessité de lancer une campagne de mesures sur le territoire de la commune de Trilport.
- Participation aux ateliers organisés dans le cadre de la réflexion autour du Schéma de cohérence territoriale (ou SCOT) de la Communauté d'agglomération.
- Visite des assises de l'Association des maires d'Ile-de-France au parc floral à Vincennes
- Réunion du Comité directeur des maires de Seine-et-Marne.
- Participation à la dernière réunion de travail de la Commission consultative des territoires de Seine-et-Marne, avant la validation du projet «Pour construire ensemble l'avenir du département».
- Réunion du Comité de pilotage lié à l'utilisation des subventions européennes à l'agglomération, au titre du dispositif du Fonds européen de développement régional (ou FEDER) et de l'action «In Europe».

TRANSDEV MARNE ET MORIN

34-36 rue Paul Barennes
77334 Meaux Cedex
Tél : **01 64 33 26 04**
Fax : 01 60 23 11 64

Retrouvez toute l'actualité de vos lignes sur :
www.marne-et-morin.fr



CRÉATION ET ENTRETIEN ESPACES VERTS,
PARCS ET JARDINS, ÉLAGAGES, ABATTAGES

M.B.

Marc BOURDIER

18 rue Frédéric Passy - 77470 TRILPORT

Tél : 01 60 25 48 71 / 06 22 48 40 10

marc.bourdier@sfr.fr

PAYSAGE ET VOUS



- Produits sidérurgiques
- Métaux non-ferreux
- Location de bennes

Impasse d'Armentières - 77470 TRILPORT

Tél. 01 60 23 16 00 - Fax : 01 60 25 33 38

Pour réserver
votre espace publicitaire
dans
le magazine municipal
de Trilport



Contactez
notre commercial
au **01 48 48 70 70**

Fête de la Musique à TRILPORT
le 21 juin 2010 à 20 H 30
au complexe sportif de la NOYERIE

Destination ailleurs
On the road again
Cher Laurette
Chez cici cici

Concert de l'ensemble vocal
"COUP DE CHŒUR"

Pour célébrer la

Fête de la musique et le temps des vacances

l'ensemble vocal de
l'Harmonie municipale de Meaux
Coup de chœur

vous emmènera en voyages lors d'un
concert au dépaysement garanti.
Venez nombreux écouter les 60 choristes
dans leur récital gai et varié composé de
chansons connues de tous.

Lundi 21 juin 2010 à 20 h 30
au complexe sportif de la Noyerie.

Plan de la ville de Trilport



Index des rues

A	Rue de l'Abreuvoir	Rue de l'Ancelet	Chemin d'Armentières	Rue d'Armentières	Rue Aveline	B	Rue du Bac	Rue Ludwig van Beethoven	Rue Aristide Briand	Rue des Brinches	Place Bourgoin	Rue du Bout-Cornet	Allée Ferdinand Buisson	c	Rue Calmette	Allée René Cassin	Résidence des Coteaux	Rue de la Croix l'Évêque	Rue Pierre et Marie Curie	D	Ferme de Dancy	Place du 19 mars 62																																			
E	Place de l'Église	Rue de l'Église	F	Résidence La Faussette	Clos Fleuri	Rue Jean de la Fontaine	Impasse des Fublaines	Rue de Fublaines	B5	Rue du Bac	Rue Ludwig van Beethoven	B8 B9	Avenue de la Gare	D3	Rue du Général De Gaulle	C7 D7	Impasse Les jardins de Germigny	B5	Rue de Germigny	B7 C7	Rue du Grand-Trou	H	Rue Haendel	D7	Chemin de Halage	D2	Rue des Hauts de Trilport	B1 C1	Rue Hector	B1 C1	J	Ruelle du Jard	Rue du Jeu d'Arc	B1 C1	Rue du Maréchal Joffre	C6 D6	Rue L. Jouhaud																				
B5 B6	Impasse du Jubilé	L	Rue des Larris	Rue de Lassus	Allée Léon Legrand	Rue de Lizy	M	Résidence de la Marne	Chemin de la Marne-Saule	Rue Louise Michel	Clos Montceaux	C5	Rue de Montceaux	C3 D3	Rue Mozart	N	Rue de Nanteuil	Rue Alfred Nobel	Rue Frédéric Nugue	O	Rue Offenbach	Impasse des Oiseaux	Place D'Ormagne	P	Villa Parisienne	C5	Rue Frédéric Passy	D4	Rue Pasteur	C5	Clos le Perche	Chemin du Peuplin	Rue du Port	Rue du Presbytère	R	Rue Louis Renault	Allée Jean Rostand	S	Chemin de Saint-Fiacre	Rue Saint Jean	Impasse de Sansonnets	Rue Albert Schweitzer	T	Chemin de la Talmouze	Chemin du Travers	A8	Avenue de Verdun	Rue Giuseppe Verdi	Résidence les Vergers	Clos des Vignes	Rue des Vignes	X	Rue Xenakis	D5	Rue Frédéric Passy	Z	Rue Émile Zola
D8 E8		D8 E8		B5		B6		D4		B7 B8		C8 D8		D6 E6		E7		D2 D3		D5		B7 C8		E 6		E7 F7		D6 D7		E3		D8		D5		B7 C8		E 6		E7 F7		D6 D7		C7		E6											

Bâtiments et établissements municipaux, administratifs et publiques

Ateliers municipaux	C6
Cabinet médical	C5
Centre commercial	F5 F6
Centre de loisirs Salle St-Exupéry	B4
Centre de secours	F4
Cimetière	C5
Collège du Bois de l'Enclume	B8
École de la Chamoye	D3
Groupe scolaire Jacques Prévert	C6
Gymnase/Stade de la Noyerie/Mini club	D7
La Poste	C6
Mairie	B5
Parc municipal	C5 C6
Salle des fêtes	C6
Square Sibélius	C8
Station d'épuration	B3
Zac de La Halotte	F5
Zones d'activités/industrielles	E5